



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Abattage administratif total de troupeaux

Question au Gouvernement n° 1084

Texte de la question

ABATTAGE ADMINISTRATIF TOTAL DE TROUPEAUX

Mme la présidente . La parole est à Mme Manon Meunier.

Mme Manon Meunier . Madame la ministre de l'agriculture, où étiez-vous ? Où étiez-vous cet été, quand la famille Duchêne, la ferme de la Mésange bleue et tant d'autres encore ont subi par vos ordres l'abattage total de leurs troupeaux ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Où étiez-vous il y a un mois, quand vos services sanitaires n'ont pas trouvé mieux que de contraindre, à la carabine, un troupeau à la contention, avant de l'abattre pour de bon, sous les yeux de l'éleveur ? Où étiez-vous mardi dernier, quand des centaines d'habitants de votre département, le Doubs, venus soutenir la famille Lhomme contre l'abattage de ses quatre-vingts vaches saines, n'ont eu pour seule réponse que gazage et cars de CRS ? Où étiez-vous ? (Mêmes mouvements.)

Constituer un troupeau, c'est le travail d'une vie – parfois de plusieurs générations. Il faut sélectionner les animaux et leur génétique, créer un lien de confiance.

Vous ne pouvez rien faire subir de pire à un éleveur que l'abattage total.

Vous allez me répondre : oui, c'est dur, mais c'est le seul moyen de protéger le cheptel français. L'Autorité européenne de sécurité des aliments, l'Efsa, indique pourtant que la solution la plus efficace pour lutter contre la dermatose nodulaire contagieuse n'est pas l'abattage total mais la vaccination. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP. - Mme Sandra Marsaud s'exclame.*)

Or c'est vous qui bloquez la généralisation de la vaccination, pour éviter d'avoir à remettre en question l'Union européenne et ses politiques d'export dépassées. L'Efsa indique également que, lorsque la vaccination est effective, un abattage partiel a la même efficacité sanitaire qu'un abattage total. Quand vous imposez à la famille Lhomme l'abattage total de son troupeau alors qu'il est vacciné et que les élevages alentour le sont également, vous ne respectez ni les éleveurs ni votre dignité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) À l'heure du changement climatique, les épidémies s'enchaînent : il est urgent de mettre à jour les logiciels sanitaires.

Demain, la Confédération paysanne et la Coordination rurale du Doubs organisent à Besançon une manifestation de soutien à la famille Lhomme. Nous y serons - et vous, madame la ministre, où serez-vous ? (*Les députés du groupe LFI-NFP applaudissent et se lèvent. - M. Arnaud Bonnet applaudit également.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire . Je suis

là où je dois être, madame la députée : à la tête d'un ministère dont l'objectif est de protéger les éleveurs et l'élevage bovin français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR, sur quelques bancs du groupe SOC et sur les bancs des groupes DR et Dem.*)

Je suis là pour prendre les décisions à même de protéger les élevages voisins d'un élevage dont les animaux vaccinés ont été infectés avant d'être immunisés. (*Mme Ségolène Amiot s'exclame.*) Je suis là lorsqu'il s'agit, avec M. le ministre de l'intérieur, d'empêcher les mouvements illégaux, à l'origine de la contamination de l'élevage de M. et Mme Lhomme. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EPR.*)

M. Sylvain Maillard . Oui !

Mme Annie Genevard, *ministre* . L'ennemi, c'est le virus, c'est cette maladie terrible, si contagieuse qu'elle est au sommet du classement européen en termes de gravité. Vous pouvez bien sûr manifester, mais on ne manifeste pas efficacement contre un virus.

M. Philippe Vigier . Très bien !

Mme Annie Genevard, *ministre* . La stratégie que nous suivons a été établie par le parlement de l'élevage, un collectif de scientifiques,...

M. Nicolas Thierry . Ah, la science !

Mme Annie Genevard, *ministre*de professionnels, de représentants syndicaux. Madame la députée, il est vain d'employer des formules d'estraade.

M. Franck Riester . Bravo !

Mme Annie Genevard, *ministre* . J'ai une pensée pour tous ces éleveurs qui ont vu leur cheptel abattu. Je connais le drame intime que cela représente. Vous, madame la députée, vous manifestez en utilisant la douleur d'autrui. Ce n'est pas ainsi qu'on aide les éleveurs de notre pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR et L'OT.*)

M. Emmanuel Fernandes . Vous ne servez à rien, madame la ministre !

Mme la présidente . La parole est à Mme Manon Meunier.

Mme Manon Meunier . Ce ne sont pas des formules d'estraade : l'Organisation mondiale de la santé animale indique qu'il ne faut pas uniquement prendre en compte les éléments sanitaires, mais également les économies et les effets psychologiques sur les éleveurs, ce que vous ne faites absolument pas ! (*Les députés du groupe LFI-NFP se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

M. Laurent Croizier . Vous prospérez sur le malheur !

Données clés

Auteur : [Mme Manon Meunier](#)

Circonscription : Haute-Vienne (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1084

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, agro-alimentaire et souveraineté alimentaire

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 décembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 10 décembre 2025